

# La Ceinture bleue met le paquet sur la pêche et l'aquaculture

● L'initiative bleue, qui s'inscrit dans la continuité de l'initiative «Croissance bleue» de la FAO, s'articule autour de trois axes prioritaires qui doivent être interconnectés, selon l'INRH, via deux leviers: la recherche et la gouvernance.



Hausse de la température, élévation du niveau des mers, acidification de l'océan... Aujourd'hui, il n'est plus à démontrer que le changement climatique reste le principal facteur qui expliquant l'amplication de phénomènes extrêmes, et il faut maintenant trouver des solutions pour minimiser leur impact sur les zones côtières. C'est pourquoi le Maroc, qui accueillera la COP 22 en novembre prochain à Marrakech, compte présenter trois initiatives complémentaires, notamment la «Ceinture bleue», dédiée à la pêche maritime. Cette initiative s'inscrit dans la continuité de la «Croissance bleue», dirigée par la FAO, qui assure une collaboration avec 10 pays en développement dont le Maroc. Présentée lors d'une rencontre d'information organisée mardi dernier à Agadir par les acteurs

économiques de la région, notamment la CGEM-Souss-Massa, Agadir Haliopôle cluster, les chambres de commerce et de pêche maritime la FIPROMER, la Ceinture bleue, initiée par le ministère de l'Agriculture et la pêche

**La consommation énergétique des bateaux de pêche doit être réduite.**

maritime, permettra de mettre en avant des projets d'atténuation et d'adaptation, soutenus par la promesse des pays développés de mobiliser «au moins 100 milliards de dollars par an» à partir de 2020 dans les pays en développement. «La Ceinture bleue est un espace dédié à la zone côtière,

la plus sollicitée économiquement. Une zone à laquelle il faut porter l'attention nécessaire avec des projets bancables et des financements pour transformer les activités économiques non durables en activités durables», sou-

ligne Abdelmalek Faraj, directeur général de l'INRH. Dans le détail, cette initiative s'articule autour de trois axes prioritaires qui doivent être interconnectés via deux leviers: la recherche et la gouvernance. Alors que le premier axe vise la mise en place de systèmes intégrés d'observation côtière en favorisant leur intégration au niveau mondial, le second quant à lui, concerne la pêche durable. «Il faut davantage protéger les ressources et mieux pêcher avec moins de rejets de poissons, en plus d'une meilleure



Quel que soit le scénario envisagé, il y aura un impact très important et des conséquences sur l'ensemble des services écosystémiques à cause des changements climatiques. Cependant, il y aura également des opportunités économiques à saisir, pour certains secteurs d'activité, mais aussi en ce qui concerne la ressource qui migrera vers le Nord. Au niveau mondial, il existe plusieurs initiatives, notamment la «Croissance bleue» qui vise le renforcement de la résilience des communautés côtières et de rétablir le potentiel productif de la pêche. Cependant, le Maroc veut aller au-delà de cette initiative, car il est convaincu que la pêche et l'aquaculture peuvent contribuer à l'atténuation et l'adaptation du changement climatique. L'idée est de proposer une initiative qui puisse transformer une contrainte en une opportunité économique. Aujourd'hui, la proposition marocaine se veut la plus inclusive et elle vise à relier l'ensemble des efforts dans le cadre d'un package de solutions qui peuvent être financés après les négociations par les fonds verts pour le climat».

**Abdelmalek Faraj**  
DG de l'INRH

valorisation des captures», ajoute Faraj. Cependant, le succès de cette initiative continue à reposer sur l'outil de production qu'est le bateau. Ce dernier devrait consommer, en fonction des segments (hauturier, côtier ou artisanal) moins d'énergie, réduire ses émissions de gaz à effet de serre et être performant sur le plan de la pêche et la valorisation des débarquements. Le dernier axe est relatif au développement d'une aquaculture durable, en particulier l'algoculture qui peut séquestrer le carbone et décontaminer les océans.

PAR **YASSINE SABER**  
y.saber@leseco.ma